

L'U2P auditionne les candidats à l'élection présidentielle

L'U2P a invité les principaux candidats à l'élection présidentielle à défendre leur programme et à réagir aux 20 priorités de l'U2P pour le prochain quinquennat lors d'auditions successives, le 17 mars prochain. Les échanges auront lieu en présence du Président, des Vice-Présidents et des membres du Conseil National de l'U2P, et seront retransmis en direct sur les réseaux sociaux de l'U2P.

La quinquennat qui arrive à son terme a été marqué par d'importants bouleversements pour les entreprises de proximité, directement touchées par des mouvements sociaux d'ampleur (Gilets jaunes, grèves contre la réforme des retraites...) et par les conséquences économiques de la crise sanitaire.

Les artisans, les commerçants et les professionnels libéraux ont toutefois démontré leur résistance, leur rôle indispensable pour assurer une continuité économique et sociale partout sur le territoire, et leur dynamisme dans la reprise, tant sur le front de l'emploi que sur celui de la formation avec un nombre d'apprentis en hausse continue.

L'U2P confortée

L'U2P, dont l'action auprès du gouvernement a rendu possible la mise en place de dispositifs d'accompagnement pour les entreprises de proximité – en particulier le Fonds de solidarité – et qui a activement contribué à l'élaboration d'un Plan indépendants inédit (voir *Brève* n° 437),

a ainsi vu son rôle conforté. Elle voit également sa place consacrée par la mesure de l'audience patronale, comme première organisation représentative des travailleurs indépendants, et par sa victoire lors des élections aux Chambres de métiers et de l'artisanat.

La voix des entreprises de proximité

Pour autant, les entreprises de proximité sont encore insuffisamment prises en compte par les pouvoirs publics, un constat partagé par 82 % des Français selon une enquête réalisée en février par OpinionWay pour l'U2P. L'U2P entend ainsi continuer à faire entendre la voix des artisans, des commerçants et des professionnels libéraux dans la campagne présidentielle puis en vue des élections législatives. Ce d'autant que d'importants enjeux se profilent à l'horizon, qu'il s'agisse de l'inflation, des difficultés d'approvisionnement et des tensions de recrutement, ou de la nécessité de conforter le travail indépendant, gisement local



Auditionnés par le Président, les Vice-Présidents et les membres du Conseil National de l'U2P, l'intervention des candidats à l'élection présidentielle sera également retransmise en direct.

et durable de richesses et d'emplois, mais aussi source d'innovation, et facteur de souveraineté pour la France.

L'U2P va donc être particulièrement attentive à la prise en compte des attentes des chefs d'entreprise de proximité dans les propositions des candidats aux élections présidentielle et législatives.

Les 20 priorités des entreprises de proximité, réunies par l'U2P dans un livre blanc, seront le point de départ des échanges avec les candidats, invités à réagir sur ce recueil de propositions et à s'en emparer. Vont ainsi s'exprimer Valérie Pécresse, Marine Le Pren,

ainsi que Bruno Le Maire (représentant Emmanuel Macron) et Boris Vallaud (représentant Anne Hidalgo).

L'U2P est également allée à la rencontre d'artisans, de commerçants et de professionnels libéraux partout en France, et les a interrogés sur leurs attentes pour le prochain quinquennat. Une série d'interviews à retrouver sur lavoixdesentreprisesdeproximite.fr.

Suivez les auditions en direct en vous inscrivant sur lavoixdesentreprisesdeproximite.fr et en vous abonnant à l'U2P sur Youtube ([U2P France](https://www.youtube.com/channel/UC2PFrance)) et Facebook ([@U2PFrance](https://www.facebook.com/U2PFrance)). ●

Mixité

L'artisanat, le commerce de proximité et les professions libérales toujours à l'avant-garde
page 2

Situation internationale

L'U2P solidaire du peuple ukrainien et mobilisée pour les entreprises de proximité
page 3

Syndicalisme

L'U2P salue la réélection de Michel Picon à la tête de l'UNAPL pour un second mandat
page 3

Mixité : l'artisanat, le commerce de proximité et les professions libérales toujours à l'avant-garde

Après une première édition en mars 2019, l'U2P et ses organisations membres ont reconduit l'étude *Les entreprises de proximité au féminin* pour établir un panorama exhaustif et à jour de la place des femmes dans les entreprises de proximité : artisanat, commerce et professions libérales.

L'étude *Les entreprises de proximité au féminin*, commandée par l'U2P en partenariat avec MAAF et réalisée par l'Institut supérieur des métiers (ISM), recèle des enseignements précieux sur les grandes dynamiques touchant les métiers de proximité, bien plus féminisés qu'on ne pourrait le croire, qu'il s'agisse des cheffes d'entreprise, des salariées ou des apprenties. Elle révèle aussi le ressenti des cheffes d'entreprise par rapport à leur choix entrepreneurial.

Des dirigeantes plus nombreuses et plus diplômées, en quête d'indépendance

On compte ainsi 1 060 000 femmes à la tête d'une entreprise artisanale, commerciale ou libérale, contre 800 000 en 2017. Elles représentent désormais 40 % des chefs d'entreprise du régime indépendant.

Les disparités tendent à s'estomper mais elles restent toutefois importantes selon le secteur d'activité.

Les femmes dirigeantes sont en outre plus diplômées, en moyenne, que leurs confrères masculins : 55 % sont diplômées du supérieur contre 39 % chez les hommes, et ces derniers sont 13 % à ne détenir aucun diplôme

« C'est un outil inestimable pour affiner encore nos actions en faveur d'une plus grande mixité et d'une plus grande égalité femmes-hommes dans les entreprises de proximité. »

Dominique Métayer
Président de l'U2P



« MAAF est particulièrement attentive à encourager l'égalité professionnelle femmes-hommes et la promotion des carrières féminines. Cette enquête nous apporte un éclairage sur les motivations des femmes qui entreprennent. »

Marielle Vo-Van Liger
Directrice Marketing et Communication MAAF

ou uniquement le brevet des collèges, contre 8 % des femmes dirigeantes.

L'étude s'est également penchée sur les motivations des femmes qui entreprennent dans les métiers de proximité. Le principal facteur cité est le désir d'indépendance, qui arrive en tête pour près de la moitié des répondantes (49 %), suivi de la passion pour le métier et du besoin d'accomplissement et de sens.

Une féminisation importante avec de fortes disparités

Les entreprises de proximité emploient 1 660 000 femmes, soit 45 % de leurs 3,7 millions de sa-

lariés, une part en hausse et qui concerne la majorité des secteurs, y compris l'artisanat du BTP (13 % contre 11 % en 2017). Le choix des métiers demeure toutefois centré sur les services et les fonctions supports. Des métiers comme le secrétariat (97 % de femmes), la vente (77 %) ou la préparation en pharmacie (79 %), restent ainsi très fortement féminisés.

Si l'écart salarial subsiste, il continue de se réduire, à 12,9 % contre 13,2 % en 2017.

« MAAF est particulièrement attentive à encourager l'égalité professionnelle femmes-hommes et

la promotion des carrières féminines, explique Marielle Vo-Van Liger, Directrice Marketing et Communication MAAF. Cette enquête nous apporte un éclairage sur les motivations des femmes qui entreprennent. »

« Cette étude est un outil inestimable pour affiner encore nos actions en faveur d'une plus grande mixité et d'une plus grande égalité femmes-hommes dans les entreprises de proximité, ajoute le Président de l'U2P, Dominique Métayer. Elle met également en évidence, édition après édition, la féminisation réelle de nos métiers, souvent plus en avance que le reste des entreprises. » ●

40 %

C'est la proportion de femmes parmi les chefs d'entreprise du régime indépendant. Elles sont ainsi 1 060 000 aujourd'hui, soit 260 000 de plus qu'en 2017.



La deuxième édition de l'enquête *Les entreprises de proximité au féminin* a été menée en partenariat avec MAAF. Comme la première édition parue en 2019, elle porte sur l'ensemble du champ de représentation de l'U2P : artisans, commerçants et professionnels libéraux.

L'U2P solidaire du peuple ukrainien et mobilisée pour les entreprises de proximité

Alors que l'invasion de l'Ukraine par la Russie se poursuit, l'U2P manifeste sa solidarité avec le peuple ukrainien menacé et avec l'ensemble des artisans, des commerçants et des professionnels libéraux sur place, privés des fruits de leur travail.

Le recours à la force et à la violence est aux antipodes des idéaux de dialogue, d'équité et de démocratie qui guident l'action de l'U2P. Elle continuera à les porter dans toutes les instances où elle sera amenée à prendre la parole, tant au niveau local et national qu'au niveau européen à travers SMEUnited, partenaire social européen représentatif des petites et moyennes entreprises. Fidèle à sa mission d'organisation patronale représentative au niveau interprofessionnel, l'U2P reste très attentive aux conséquences de cette crise sur l'activité économique des artisans, des commerçants et des professionnels libéraux.

Dans le cadre d'une consultation des partenaires sociaux par le Premier ministre, l'U2P est intervenue pour évoquer la situation des entreprises de proximité directement touchées, notamment celles dont l'activité dépend des marchés ukrainien et russe, afin de les accompagner au cas par cas.

À cette occasion l'U2P a en outre rappelé le rôle majeur joué par les entreprises de proximité dans l'indépendance et la souveraineté de la France et de l'Union européenne.

« J'ai toute confiance en nos artisans, commerçants et professionnels libéraux pour faire face aux conséquences économiques



Philippe Chagnon, Cockrail Santé / U2P

de cette crise, indique le Président de l'U2P Dominique Métayer, et nous serons à leurs côtés. Je tiens à exprimer ma so-

lidarité avec le peuple ukrainien et à réaffirmer l'importance cruciale du dialogue pour préserver la paix. » ●

L'U2P salue la réélection de Michel Picon à la tête de l'UNAPL pour un second mandat

À l'occasion de son Assemblée générale, réunie le 9 mars dernier, l'Union Nationale des Professions Libérales (UNAPL) a procédé à l'élection d'un nouveau bureau national pour une durée de 3 ans. Représentative des professions libérales, l'UNAPL fédère 68 organisations syndicales représentatives des métiers de la Santé, du Droit et du Cadre de vie et des techniques.

Michel Picon, agent général d'assurance de profession, a été réélu à l'unanimité pour un second mandat.

En qualité de Président de l'UNAPL, il est également premier Vice-Président de l'U2P et siège à ce titre au sein de son Bureau et de son Conseil National. Cette réélection a été l'occasion de rappeler que la mandature qui s'achève aura été marquée par une crise sanitaire sans précédent.

Malgré ce contexte particulier, elle aura été synonyme d'avancées importantes et historiques pour les professionnels libéraux. Grâce à l'action conjointe de l'UNAPL et de l'U2P, et grâce

au dialogue fructueux établi avec le gouvernement, les professions libérales ont obtenu des mesures attendues de longue date.

La mise en place d'un régime d'indemnités journalières (IJ) pour les professions libérales depuis le 1^{er} juillet 2021 et la récente loi en faveur de l'activité indépendante en sont l'exemple.

Parallèlement à ses activités professionnelles, Michel Picon a assumé plusieurs mandats d'élu local dans sa commune (1989-2007). Sur le plan syndical, il a été notamment membre du bureau exécutif (2007), puis président adjoint d'AGÉA (2007-2013), la fédération nationale des syndicats d'agents généraux d'assu-



Philippe Chagnon, Cockrail Santé / U2P

rance membre de l'UNAPL. De 2013 à 2016, membre du bureau national de l'UNAPL, il a présidé la commission des affaires écono-

miques et fiscales, puis de 2016 à 2019, il a été vice-président délégué de l'UNAPL avant d'être élu président en 2019. ●

Brèves

L'artisanat du bâtiment au féminin. À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes le 8 mars dernier, la CAPEB (artisanat du bâtiment, membre de l'U2P) a mis à l'honneur les portraits de 8 femmes cheffes d'entreprises. Si la place des femmes dans le secteur est une préoccupation de longue date pour la CAPEB, des actions en faveur de la défense et de la reconnaissance des conjoints collaborateurs et des cheffes d'entreprises sont encore d'actualité pour lutter contre les a priori et permettre aux femmes de prendre pleinement part à l'activité des entreprises artisanales du bâtiment et à la gestion de leurs instances représentatives. Pour en savoir plus sur les actions de la CAPEB et découvrir les 8 femmes mises à l'honneur, rendez-vous sur capeb.fr.

Face à l'envolée des coûts du carburant, la CNATP mobilisée avec le soutien de l'U2P. Depuis l'automne, et de façon plus intensive depuis 2 mois, la CNATP n'a cessé d'alerter le gouvernement, le comité de crise (mis en place par le ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance) et le Médiateur national des entreprises sur la situation des entreprises, confrontées à une hausse inexorable des coûts d'approvisionnement, de l'énergie en particulier. La CNATP demandait notamment le plafonnement des taxes sur les carburants en rétablissant la « TICPE flottante » afin d'éviter la triple peine des hausses du carburant, de la TICPE et de la TVA (non récupérable pour certains carburants). Face au risque de hausse incontrôlée des prix, l'U2P prend acte de la décision du gouvernement d'ap-

pliquer une remise de 15 centimes sur le prix du litre de carburant.

Gabriel HOLLANDER, Président de la Chambre de métiers et de l'artisanat du Pas de Calais, élu Président de la SIAGI.

Le Conseil d'Administration de la SIAGI, réuni le 24 février 2022, a élu Gabriel Hollander à sa présidence pour la mandature 2022-2026. Président de la Chambre de métiers et de l'artisanat du Pas de Calais depuis novembre 2021, et membre du bureau de la Chambre de métiers et de l'artisanat de Région Hauts-de-France, Gabriel Hollander est également investi au sein de la Confédération nationale de la boucherie comme Président du syndicat du Pas-de-Calais depuis 2016. Il est en outre premier Vice-président de l'U2P du Pas-de-Calais depuis décembre 2017, et Vice-président Europe et Transfrontalier du CESER. Chef d'entreprise pendant plus de 35 ans comme Maître Artisan Boucher Charcutier Traiteur, il a toujours accordé une place centrale à l'apprentissage au cours de sa carrière. L'U2P le félicite pour son élection et lui souhaite plein succès dans ses fonctions.

Métiers en tension : France Stratégie et la Dares publient leur prospective à l'horizon 2030. Ce panorama détaillé et chiffré met en évidence les risques de tension dans plusieurs métiers. Entre 2019 et 2030, 410 000 postes seraient ainsi créés dans le secteur médical ou paramédical, et 120 000 dans le secteur du bâtiment. Les deux organismes publics soulignent en outre que 120 000 postes seraient non pourvus par les jeunes débutant leur carrière chaque année entre 2019 et 2030. Une étude à retrouver sur dares.travail-emploi.gouv.fr. ●

Agenda

14 mars

Participation du Président de l'U2P à la 51^e édition du concours des Meilleurs Apprentis de France Charcutiers-Traiteurs.

17 mars

Auditions des candidats à l'élection présidentielle, retransmises en direct sur les réseaux sociaux de l'U2P.

Réunion du Conseil National de l'U2P.

18 mars

Entretien du Président et du Secrétaire général de l'U2P avec Roland Lescure, Président de la commission des affaires économiques à l'Assemblée nationale.

21 mars

Participation du Président de l'U2P au congrès annuel de l'UNEC.

23 mars

Participation du Président de l'U2P à la remise de médaille de chevalier de la Légion d'Honneur à Didier Chenet, Président du GNI.

1^{er} avril

Intervention du Président de l'U2P, accompagné du Secrétaire général, à l'Assemblée générale de la CNATP.

6 avril

Réunion du Bureau de l'U2P.

Sur les réseaux sociaux

« La mesure de baisse de 15 centimes du prix des carburants est bienvenue mais attention aux professions qui sont directement impactées par les surcoûts qui se multiplient ». Dominique Métayer sur [@franceinfoplus](https://twitter.com/franceinfoplus)

TWITTER — @U2P_FRANCE — 25 FÉVRIER 2021



La Brève est éditée par l'Union des entreprises de proximité (association loi 1901) | Date de parution : 15 mars 2022

Siège social : 53, rue Ampère 75017 Paris | Tél. : 01 47 63 31 31 | u2p@u2p-france.fr | u2p-france.fr

Directeur de la publication : Dominique Métayer | Responsable de la rédaction : Pierre Burban

Impression : Sprint, 99-101, avenue Louis Roche CS 30072 - 92622 Gennevilliers | ISSN 2268-5278 (en ligne) | ISSN 2554-5221 (imprimé)

CAPEB

Confédération de l'Artisanat
et des Petites Entreprises
du Bâtiment

CGAD

Confédération Générale
de l'Alimentation
en Détail

CNAMS

Confédération Nationale
de l'Artisanat des Métiers
et des Services

UNAPL

Union Nationale
des Professions
Libérales

CNATP

Chambre Nationale des
Artisans des Travaux Publics
et du Paysage